



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BENCHMARK INTERNATIONAL DES MÉTHODOLOGIES D'ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL APPLICABLES AUX GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS INTERNATIONAUX

Document
élaboré par
UTOPIES

UTOPIES®



**OBSERVATOIRE
DE L'ÉCONOMIE
DU SPORT**

Ni le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques ni l'Observatoire de l'Economie du Sport n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette étude. Ces développements doivent être considérés comme propres à UTOPIES.

Table des matières

Synthèse	4
Summary	6
Introduction	8
Présentation du benchmark et des entretiens	9
Études documentaires et d'impact utilisées	9
Entretiens menés auprès d'experts	10
Analyse des résultats du benchmark et des entretiens	11
Retours sur les évènements étudiés	11
Récapitulatif des indicateurs utilisés pour la constitution de l'étude	11
Mise en lumière de bonnes pratiques inspirantes	15
La standardisation des concepts et des exigences, une nécessité	17
La pluralité de méthodologies entre les différents GESI : un manque de lisibilité problématique	17
Pour la nécessité d'une clarification et d'une harmonisation des concepts et bonnes pratiques utilisés	18
Les scénarios de référence, garants d'une meilleure maîtrise des évènements	18
Un suivi des GESI sur le temps long : une démarche encore souvent négligée	19
Premières recommandations pour la conception et la réalisation d'études d'impact environnemental de GESI	19
Les critères d'adaptation des cahiers des charges : la prise en compte des contraintes spécifiques de chaque évènement, étape nécessaire à la bonne conduite d'une étude d'impact	19
Recommandations sur l'harmonisation des concepts utilisés dans les études d'impact	21
L'établissement d'une cartographie de flux commune à tous les GESI grâce à Coach Climat Événement ?	24
Proposition de méthode pour dresser le scénario de référence lors de l'organisation d'un évènement	25
L'héritage des GESI : l'anticiper et planifier la méthode et la responsabilité de la mesure ex post	26
Annexes	27
Contexte et déroulement de la mission confiée à Utopies	27
Liste des acronymes	28

Synthèse

Cette étude, commandée par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et réalisée par le cabinet indépendant UTOPIES en 2022, s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'amélioration des études d'impact menées sur les GESI organisés en France. Au cours de ce benchmark, plusieurs grandes tendances ont été dégagées, via des entretiens avec des experts et l'analyse d'études d'impact de grands événements, sportifs ou non, déjà existantes.

Ainsi, il est ressorti que malgré des **communications ambitieuses, les impacts environnementaux majeurs des GESI ne sont pas reportés de manière exhaustive et ne font pas l'objet d'étude ex ante**, et ce, malgré de plus en plus de pressions¹ de la part des décideurs et du public. Les méthodologies utilisées ne sont pas harmonisées et n'ont pas de cadre commun (français et/ou international) auquel se référer.

Pour ce qui relève du périmètre des impacts étudiés, il est important de souligner que **la très grande majorité des études d'impact se concentrent uniquement sur l'empreinte carbone de l'événement, la quantité de déchets générés, la consommation d'eau et d'énergie. Une plus petite part des études y ajoute d'autres indicateurs clés de performance** comme le taux de déchets recyclés, les parts modales des transports, la part des énergies renouvelables (ENR), la quantité de CO₂ compensé, ou la part d'alimentation bio/local. **De nombreux autres impacts ne sont que très peu (ou pas du tout) pris en compte** : les impacts sur la biodiversité (in situ ou ex situ), l'empreinte matière, l'empreinte énergétique et matière liée au numérique, l'impact des sponsors ou de la publicité, ainsi que les impacts de plus long terme comme l'héritage d'un événement (qui fait plutôt l'objet de communication plutôt que d'une évaluation robuste de long terme).

Il a donc été relevé plusieurs manques dans les études d'impact actuellement produites qui offrent de réelles perspectives d'amélioration dans ce domaine. **La nécessité de concevoir les études d'impact en allant à l'encontre d'une approche court-termiste**, souvent favorisée dans ce type d'analyses, est apparue de manière claire.

Cette étude a permis de proposer des premières recommandations pour universaliser les méthodologies d'études d'impact pour les GESI et certains concepts associés étroitement à l'organisation de tels événements au rayonnement international.

Un décalage de connaissance et de sensibilisation aux enjeux environnementaux a été mis en évidence lors du benchmark et des entretiens avec les experts de la filière. L'agence UTOPIES a donc commencé par proposer une **définition des standards mobilisés dans ces analyses** pour permettre à tout organisateur de rapidement prendre connaissance de ces éléments avant de commencer à concevoir l'organisation d'un GESI et l'étude d'impact environnemental associée. Les standards plus précisément définis sont la notion d'empreinte carbone, la notion d'empreinte environnementale (matière, usage des sols et eau) et enfin la notion d'empreinte biodiversité.

La seconde problématique concerne la **nécessité d'adapter le cahier des charges selon la typologie de GESI**, afin de respecter leur différence (intérieur/extérieur, au sein d'une zone naturelle protégée, présence de construction(s) neuve(s), monosite/multisite, etc.) et d'être le plus pertinent possible dans les critères demandés dans les études d'impact.

1. Note Terra Nova « Comment donner l'impulsion pour une sobriété collective, efficace et aller au-delà des symboles ? », <https://tnova.fr/ecologie/transition-energetique/comment-donner-limpulsion-pour-une-sobriete-collective-efficace-et-aller-au-dela-des-symboles/#introduction>

Coach Climat Évènements, l'outil que le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 est en train de développer, en partenariat avec le CNOSF et le MSJOP, pourrait être suggéré comme outil universel pour mesurer les empreintes carbone associées à l'organisation et au déroulé de la plupart des GESI (et/ou de leur événements périphériques). Pédagogique et offrant des ordres de grandeurs, Coach Climat Évènements constitue une base de référence mais ne se substitue cependant pas à un bilan carbone, surtout pour les grandes structures internationales qui gèrent de très nombreux flux.

Une proposition méthodologique, inspirée de la méthode de calcul des émissions évitées proposées par l'ADEME, est faite pour dresser le scénario de référence environnemental d'un GESI. Il est acté qu'un événement qui a lieu de manière éphémère dans un site habituellement dédié à d'autres usages pourrait aussi venir annuler des impacts liés à ces usages habituels qu'il faudrait in fine déduire de l'empreinte environnementale brute du GESI. L'établissement de ce type de scénarios rappellerait d'ailleurs les méthodes de mesure de l'impact économique brut/net d'un GESI. Tout en assumant les limites d'un tel exercice de « modélisation » (avec de nombreuses hypothèses retenues), ce scénario de référence sera pertinent pour l'étude de l'ensemble des indicateurs environnementaux, en prolongeant les travaux de l'ADEME réalisés sur les émissions de GES évitées.

Une attention particulière a été accordée à la notion d'héritage environnemental d'un GESI. Cet argument est souvent brandi pour justifier l'organisation d'événements de plus en plus gros et impactant. **Une anticipation de l'héritage via une étude ex ante complète et robuste, la définition d'indicateurs clés de performances faciles à suivre et la désignation d'un responsable de la mesure ex post (dont une jusqu'à 10 ans après le GESI) semblent constituer la meilleure manière de traiter ce point souvent présent dans les rapports RSE mais rarement mis en place dans les faits.**

Finalement, il semblerait utile de s'inspirer de la **Net Zero Initiative (NZI)** et du guide de la **communication responsable** de l'ADEME pour dresser des stratégies environnementales qui répondent aux problématiques de notre temps et éviter des travers de communication pouvant porter préjudice aux parties prenantes impliquées dans les GESI. La réalisation de guides ambitieux sur ces deux thématiques pourrait réduire le risque réputationnel associé.

Summary

This study, commissioned by the French Ministry of Sport and the Olympic and Paralympic Games and carried out by the independent consultancy UTOPIES in 2022, is part of a strategy to improve the impact assessments carried out on major international sporting events organised in France. Over the course of this benchmark, several major trends were identified through interviews with experts and analysis of existing impact assessments of major sporting and non-sporting events.

It emerged that, despite **ambitious communications, the main environmental impacts of major international sporting events are not reported in an exhaustive manner and are not studied ex-ante**, despite increasing pressure² from decision-makers and the public. The methodologies used are not standardised and do not have a common (French and/or international) framework to which to refer.

With regard to the perimeter of the impacts studied, it is important to emphasise that **the vast majority of impact assessments focus solely on the event's carbon footprint, the amount of waste generated, and water and energy consumption. A smaller proportion of studies also address other key performance indicators** such as the proportion of waste recycled, the modal shares of transport, the proportion of renewable energy, the quantity of CO2 offset, or the proportion of organic/local food. **Numerous other impacts are rarely (if at all) taken into account**: impacts on biodiversity (in-situ or ex-situ), material footprint, the energy and material footprint linked to digital technology, the impact of sponsors or advertising, as well as longer-term impacts such as the legacy of an event (which is often alluded to in communications but not studied as part of a robust long-term assessment).

A number of gaps in the impact assessments currently produced were therefore identified that offer real scope for improvement in this area. The **need to design impact assessments in a way that goes against the short-termist approach**, often favoured in this type of analysis, became clear.

This study made it possible to propose initial recommendations for standardising the impact assessment methodologies for major international sporting events as well as certain concepts closely associated with the organisation of such events with an international profile.

A gap in knowledge and awareness of environmental issues was highlighted during the benchmark and interviews with experts in the sector. The UTOPIES consultancy therefore began by proposing a definition of the standards used in these assessments in order to enable any organiser to quickly become aware of these elements before starting to design the organisation of a major international sporting event and the associated environmental impact assessment. Specifically, the standards defined are the notions of carbon footprint, environmental footprint (material, land use and water) and finally, the notion of biodiversity footprint.

The second issue concerns the **need to adapt the specifications according to the type of major international sporting event**, in order to respect their differences (indoor/outdoor, within a protected natural area, presence of new construction(s), single site/multisite, etc.) and to be as relevant as possible in the criteria required in the impact assessments.

2. Terra Nova Note «How to give impetus to collective, efficient sobriety and go beyond symbols?», <https://tnova.fr/ecologie/transition-energetique/comment-donner-limpulsion-pour-une-sobriete-collective-efficace-et-aller-au-dela-des-symboles/#introduction>

Coach Climat Évènements (which translates as 'Climate Coach for Events'), the tool being developed by the Paris 2024 Olympic and Paralympic Games Organising Committee in partnership with the French National Olympic and Sports Committee (CNOSF) and the French Ministry of Sport and the Olympic and Paralympic Games, could be suggested as a universal tool for measuring the carbon footprint associated with the organisation and running of major international sporting events (and/or their associated events).

A methodological approach inspired by the method of calculating avoided greenhouse gas emissions outlined by the French Agency for the Environment and Energy Management (ADEME), was proposed for establishing the environmental reference scenario for a major international sporting event. It was acknowledged that a temporary event taking place on a site that is usually dedicated to other uses could cancel out the impacts linked to these habitual uses, which would ultimately have to be deducted from the event's gross environmental footprint. The establishment of this type of scenario is reminiscent of methods used to measure the gross/net economic impact of major international sporting events. While accepting the limits of such a modelling exercise (and the many assumptions made), this reference scenario is relevant for all environmental indicators, extending the work of ADEME on avoided greenhouse gas emissions.

*Particular attention was paid to the notion of the environmental legacy of major international sporting events. This argument is often used to justify the organisation of increasingly large and impactful events. **Anticipating the legacy through a comprehensive and robust ex-ante study, defining key performance indicators that are easy to monitor and appointing a person responsible for ex-post measurement (including an assessment up to 10 years after the event) seem to be the best way to deal with this point, which is often alluded to in CSR reports but rarely implemented in practice.***

*Finally, it seems useful to draw inspiration from the **Net Zero Initiative (NZI)** and the ADEME guide on **responsible communication** in order to develop environmental strategies that respond to the issues of our time and avoid communication blunders that could be detrimental to the stakeholders involved in major international sporting events. The creation of ambitious guides on these two topics could reduce the associated reputational risk.*

Introduction

Le présent benchmark a été réalisé sur commande du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et de l'Observatoire de l'Économie du Sport (OES) dans le cadre de sa stratégie d'amélioration des études d'impact menées sur les Grands Événements Sportifs Internationaux (GESI) organisés en France.

L'objectif de ces analyses d'impact est de quantifier les impacts économiques, sociaux et environnementaux, les éventuels gains permis par ces événements et ainsi d'en tirer au mieux les leçons de leur organisation. Il s'agit là de fiabiliser et de normaliser la méthodologie de ces analyses, dans la continuité de ce qu'avait souhaité le Ministère chargé des sports à l'occasion de l'organisation de l'Euro 2016 de football en France, en s'appuyant sur la création de l'OES.

Dans la continuité des travaux méthodologiques d'impact économique de l'OES qui font désormais référence dans ce secteur, la présente étude vise à renforcer le standard méthodologique pour appréhender les impacts environnementaux variés des GESI et le rendre plus ambitieux. Cette démarche va aussi au-delà de l'évaluation stricte de l'impact de ces compétitions : il est question pour les pouvoirs publics de bâtir un héritage méthodologique fort pouvant permettre une meilleure prise en compte anticipée de l'impact des futurs GESI organisés en France.

Il semble aussi pertinent de préciser que ce travail s'inscrit pleinement dans les attentes posées par l'État concernant les démarches de soutien à la candidature et à l'organisation des GESI. Ainsi, l'instruction ministérielle en date du 8 avril 2019 impose aux organisateurs de GESI ayant un budget supérieur à 5M€ de réaliser une étude complète d'impact économique, social et environnemental.

Finalement, ce projet s'inscrit dans un contexte particulier où la France va accueillir plusieurs GESI en 2023 et 2024, comme les Championnats du Monde de Ski Alpin 2023 à Méribel-Courchevel, la Coupe du Monde de Rugby à XV 2023, ou encore les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

La suite de ce document s'articule en quatre grandes parties. Tout d'abord, une synthèse de l'ensemble du projet. Ensuite, une présentation succincte du benchmark et des GESI intégrés et une présentation de toutes les personnes interrogées dans le cadre des entretiens. Dans un troisième temps, les résultats de ces deux analyses sont décrits. Finalement, le document se termine par les recommandations qu'UTOPIES a formulé grâce à ces deux exercices ainsi que son expertise propre sur les sujets de mesure d'impacts.

Présentation du benchmark et des entretiens

Études documentaires et d'impact utilisées

Ce benchmark a été constitué en faisant appel à plusieurs études menées sur des événements organisés en France mais aussi à l'international. Il a été décidé de s'intéresser également à des événements culturels, dont les affluences, les échéances et les modes d'appréhension de leurs impacts environnementaux rendaient intéressante la prise en compte. Au total, une cinquantaine d'analyses préliminaires ont été effectuées, avec comme caractérisation pour chaque étude d'impact :

- le périmètre de l'analyse ;
- les différents impacts pris en compte ;
- les indicateurs clés de performance utilisés ;
- les indicateurs complémentaires.

Suite à ces analyses, il a été décidé la sélection définitive de 19 études d'impact, réparties géographiquement et sectoriellement comme suit :

- 11 événements à l'étranger et 8 événements en France
- 11 événements sportifs et 8 événements culturels.

Les événements retenus pour la constitution de ce benchmark sont les suivants :

Tableau 1 : Récapitulatif des événements sélectionnés pour la constitution du présent benchmark

Événement sportifs	Événement culturels
Ryder Cup 2018	Exposition Universelle Dubai 2020
Roland Garros 2018	Enceinte Éphémère du Trocadéro 2021
Jeux Olympiques de la jeunesse d'hiver 2020	Brighton Festival 2021
FIFA World Cup 2018	Edinburgh Fringe Festival 2020
Youth Sailing World Championships 2018	Festival CLIMAX (Darwin, Bordeaux, 2018)
FIFA World Cup Feminine France 2019	We Love Green (Paris) 2021
FIS Nordic World Ski Championships 2021	Cambridge Folk Festival 2018
Euro 2016	Copenhagen Fashion Summit 2019
JO Londres 2012	
European Championships Munich 2022	
Tour de France 2022	

UTOPIES souhaite sensibiliser le lecteur concernant un léger biais dans cet exercice de benchmark : seule des événements qui ont publié des rapports d'impacts sont présents dans l'analyse. Ce benchmark a donc tendance à se focaliser sur les « bons élèves » de l'exercice.

Entretiens menés auprès d'experts

Afin d'appuyer le présent benchmark sur des ressources complémentaires, plusieurs entretiens ont été réalisés auprès de personnes considérées comme expertes dans le champ sur lequel elles travaillent, afin de nourrir les recommandations établies dans la suite de ce rapport et s'assurer que les travaux actuels sont bien connectés avec d'autres travaux actuels sur ces enjeux.

Les personnes interrogées sont les suivantes :



Laurent Letailleur, Chef du bureau de l'accompagnement des acteurs économiques du monde sportif au ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, France



Bénédicte Meurisse, Chargée de mission Sport et développement durable au ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, France

Le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a la responsabilité de définir les grands objectifs de la politique nationale du sport, d'en fixer le cadre juridique, notamment à travers le code du sport, et de veiller au respect de l'intérêt général.



Maël Besson, Expert Sport et Environnement, France

Maël Besson est spécialisé dans la transition écologique du sport. Dans cette optique, il collabore avec le Ministère chargé des sports mais aussi avec des associations. Ancien porte-parole du WWF, responsable stratégie et développement sport et environnement, il a une approche complète des enjeux liés à l'environnement dans le secteur sportif.



Tim Badman, Directeur de l'Initiative Nature-Culture à l'UICN, Angleterre

Tim Badman travaille avec assiduité sur le suivi de tous les sites naturels inscrits à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, dont il dirige depuis 2019 l'initiative Nature Culture. Il a notamment étudié les liens entre le sport et la biodiversité.



Dr Hartmut Stahl, Chercheur senior à l'Institut Öko, Allemagne

Le Docteur Hartmut Stahl, qui travaille à l'Institut pour l'Ecologie Appliquée Öko, est spécialisé dans le conseil aux organisateurs, aux fédérations et aux décideurs publics sur les questions liées au sport et à l'environnement.



Tania Braga, Responsable de l'impact et de l'héritage des jeux olympiques au CIO, Suisse

Tania Braga est responsable de l'implémentation de la stratégie du Comité International Olympique concernant l'impact et l'héritage des Jeux Olympiques. Son objectif est de permettre la création de bénéfices socio-économiques durables pour les villes et pays hôtes et leurs habitants.



Philippe Ledenvic, Président de l'Autorité Environnementale, France



Gilles Croquette, Rapporteur à l'Autorité Environnementale, France

L'Autorité Environnementale est un organisme qui publie des avis et des évaluations des impacts sur l'environnement des projets, des plans et programmes soumis par le gouvernement dans le cadre de la définition et du suivi de la mise en œuvre de la politique nationale en matière d'évaluation environnementale des projets et des documents de planification.



Martha Bloom, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), France



Irène Basile, OCDE, France

L'OCDE a publié des recommandations pour les études d'impacts des grands événements en 2018 ainsi qu'une boîte à outil pour accompagner les organisateurs en 2020. Une attention particulière est mise sur la notion et le suivi des héritages des événements.

Analyse des résultats du benchmark et des entretiens

Retours sur les événements étudiés

Récapitulatif des indicateurs utilisés pour la constitution de l'étude

De manière à simplifier l'approche méthodologique sur l'appréhension des impacts environnementaux, et faciliter la collecte et le suivi lors du benchmark, trois principales catégories ont été retenues pour caractériser les événements étudiés basées sur les indicateurs clés de performance, les différents types d'empreinte, et les indicateurs complémentaires.

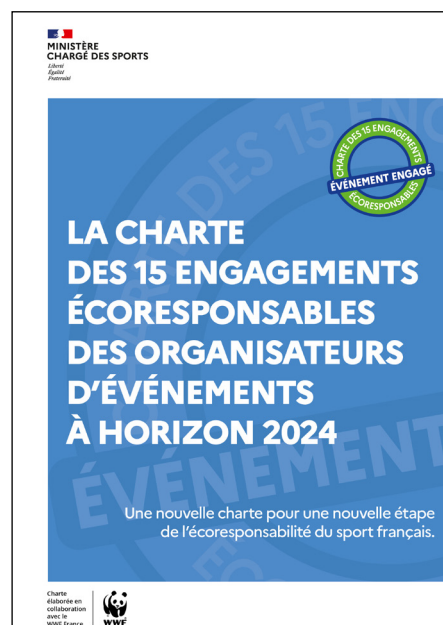
Chacune de ces catégories comporte plusieurs types d'indicateurs, pour lesquels l'implication (ou non) des GESI et des événements culturels sélectionnés a été évaluée.

Il a été volontairement décidé de prendre en compte des indicateurs définis de manière assez large, dans la mesure où chaque événement a tendance à reporter des indicateurs avec un niveau de précision plus ou moins approfondi sur chaque thématique. Le périmètre de cette étude porte, pour chacun des événements sélectionnés, sur :

- le type d'événement (réurrence, type de lieu (intérieur ou extérieur), présence d'un ou de plusieurs sites pour les compétitions et la gestion de l'événement, sportif ou culturel) ;
- les incidences environnementales entraînées par l'événement ;
- les processus instaurés pour réduire l'impact environnemental de l'événement.

Afin de faire preuve de plus d'exhaustivité et d'aligner les pratiques avec les travaux et référentiel du secteur, l'étude a croisé ces données avec la charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements, construite dès 2017 par le Ministère chargé des sports en collaboration avec WWF (en français : le Fonds Mondial pour la Nature.) Aujourd'hui, forte de près de soixante signataires, cette charte vise à renforcer l'écoresponsabilité des organisateurs (de GESI ou d'événements plus petits). Il s'agit d'un texte composé de quinze engagements, relevant de plusieurs types d'objectifs :

- **limiter** et mesurer l'impact environnemental ;
- **agir** pour une économie plus responsable ;
- **lutter** contre les discriminations ;
- **informer**, sensibiliser et former.



À date, près de 30 GESI différents ont signé cette charte. Il faut noter ici que, d'une part, des événements récurrents peuvent être couverts par la charte plusieurs années de suite (par ex le Tour de France) et, d'autre part, que plusieurs GESI peuvent relever d'un même organisateur (une fédération par exemple). Enfin, il convient de souligner ici que les signataires ne sont pas nécessairement soutenus par l'Etat.

Parmi les 15 engagements à respecter par ces événements, ont été relevés ceux qui étaient considérés comme particulièrement pertinents dans le cadre de ce benchmark centré sur l'impact environnemental³, à savoir :

Tableau 2 : Sélection d'éco-engagements extraits de la Charte des 15 engagements éco-responsables des organisateurs d'événements à horizon 2024

ENGAGEMENT 1 : Alimentation durable	80 % de l'offre alimentaire durable
ENGAGEMENT 2 : Mobilités durables	90 % des déplacements en mobilité durable Suppression de 95 % des trajets en avion réalisables en moins de 5 heures porte à porte par d'autres moyens de transports
ENGAGEMENT 3 : Réduction des déchets	Réduction de 90 % du plastique à usage unique mis en circulation
ENGAGEMENT 4 : Sites naturels, espaces verts, et biodiversité	Préserver 100 % des sites naturels et espaces verts concernés 1 programme d'action pour la biodiversité et l'éducation à l'environnement
ENGAGEMENT 5 : Préservation des ressources en eau et en énergies	100 % de la consommation d'énergie et d'eau maîtrisée et optimisée
ENGAGEMENT 6 : Achats responsables	1 politique d'achats responsables opérationnelle sur l'ensemble des familles d'achats stratégiques
ENGAGEMENT 7 : Sponsoring	80 % des sponsors sont impliqués dans l'atteinte des objectifs de la Charte
ENGAGEMENT 8 : Empreinte numérique	1 état des lieux ou diagnostic réalisé

L'analyse synthétique des 19 événements pris en compte dans le benchmark est sur la page suivante :

3. Les autres engagements relèvent davantage du pilier social du développement durable, ou sont transversaux et ne sont pas propres au pilier environnemental.

Tableau 3 : Vue synthétique des événements analysés pour le benchmark

4

Tableau 3 : Vue synthétique des événements analysés pour le benchmark

Correspondances avec la charte des 15 engagements écoresponsables portée par le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques			
		N° et énoncé de l'engagement correspondant	Pourcentage d'événements du benchmark avec un reporting sur cette thématique
	Tour de France 2022	✓	
	European Championships Munich 2022		✓
	JO Londres 2012	✓	
	Copenhagen Fashion Summit 2019		
	Cambridge Folk Festival 2018		✓
	Euro 2016	✓	
	We Love Green 2021	✓	
	FIS NORDIC WORLD SKI CHAMPIONSHIPS 2021		✓
	Festival CLIMAX de Darwin 2018	✓	
	Edinburgh Fringe Festival 2020	✓	
	Brighton Festival 2021	✓	
	Enceinte Ephémère du Trocadéro 2021		
	FIFA World Cup 2019		✓
	Youth Sailing World Championships 2018	✓	
	Expo Universelle Dubai 2020	✓	
	FIFA World Cup 2018		✓
	Jeux olympiques de la jeunesse d'hiver 2020		✓
	Roland Garros 2019		✓
	Ryder Cup 2018	✓	
Indicateurs clés de performance	Consommation d'énergie	5. Préservation des ressources en eau et en énergies	53%
	Quantité de déchets générés	3. Réduction des déchets	79%
	Quantité de plastique	3. Réduction des déchets	26%
	Gaspillage alimentaire	1. Alimentation durable	32%
	Part des EnR	5. Préservation des ressources en eau et en énergies	26%
	Part modale des transport	2. Mobilités durables	32%
	Taux de repas végétariens/végans	1. Alimentation durable	11%
	Taux d'approvisionnement local	6. Achats responsables	37%
Empreinte	Empreinte carbone	4. Sites naturels, espaces verts et biodiversité	89%
	Empreinte biodiversité	4. Sites naturels, espaces verts et biodiversité	26%
	Empreinte matière	4. Sites naturels, espaces verts et biodiversité	21%
	Empreinte eau	5. Préservation des ressources en eau et en énergies	53%
	Empreinte plastique	3. Réduction des déchets	21%
	Empreinte air	4. Sites naturels, espaces verts et biodiversité	11%
		Taux d'économie circulaire	6. Achats responsables
Indicateurs complémentaires	Restauration / Compensation	4. Sites naturels, espaces verts et biodiversité	26%
	Impact indirect des sponsors et/ou de la publicité	7. Sponsoring	0%

Cette synthèse révèle des pratiques de considération et de communication très hétérogènes entre les GESI analysés. UTOPIES rappelle une seconde fois que le périmètre de l'analyse contient un biais : seuls les GESI qui ont communiqué sur leurs impacts sont présents dans ce benchmark (aucune colonne n'est totalement vide). Les taux de couverture pour chaque indicateur dans la dernière colonne sont donc des taux basés uniquement sur les « bons élèves ».

Les études et communications des indicateurs en lien avec la question énergétique vont naturellement augmenter à cause du contexte géopolitique et des pressions gouvernementales pour réduire la consommation énergétique de l'ensemble de l'économie. Pour les autres indicateurs, il est évident que certains indicateurs simples ne sont pas toujours communiqués : le taux de repas végétariens est très peu mesuré à date, comme les effets d'un événement sur la qualité de l'air.

Le contexte actuel a tendance à centrer les débats sur le dérèglement climatique, nous observons donc une sur-représentation de l'empreinte carbone dans les événements intégrés à l'analyse. D'autres études plus complexes, tels que l'impact des sponsors de l'événement, ou de la publicité, mais aussi les impacts sur la biodiversité, l'empreinte matière devraient plus généralement être analysés. Nous reviendrons sur ces points dans le cadre des recommandations en fin de document.

Enfin, l'empreinte énergétique associée à l'usage du numérique a tendance à être intégrée aux autres empreintes, et non distinguée de celles-ci. L'absence de considération approfondie de cette donnée par les organisateurs de GESI s'avère d'autant plus problématique que la dimension internationale de ces événements implique un nombre considérable de visionnages des performances sportives en streaming et qu'il s'agit d'un levier facilement activable pour réduire leur empreinte globale dont le rayonnement international est important.

Mise en lumière de bonnes pratiques inspirantes

La conduite du benchmark a permis en complément de dégager plusieurs événements dont les bonnes pratiques présentées ci-après s'avèrent inspirantes.

Focus sur le festival We Love Green

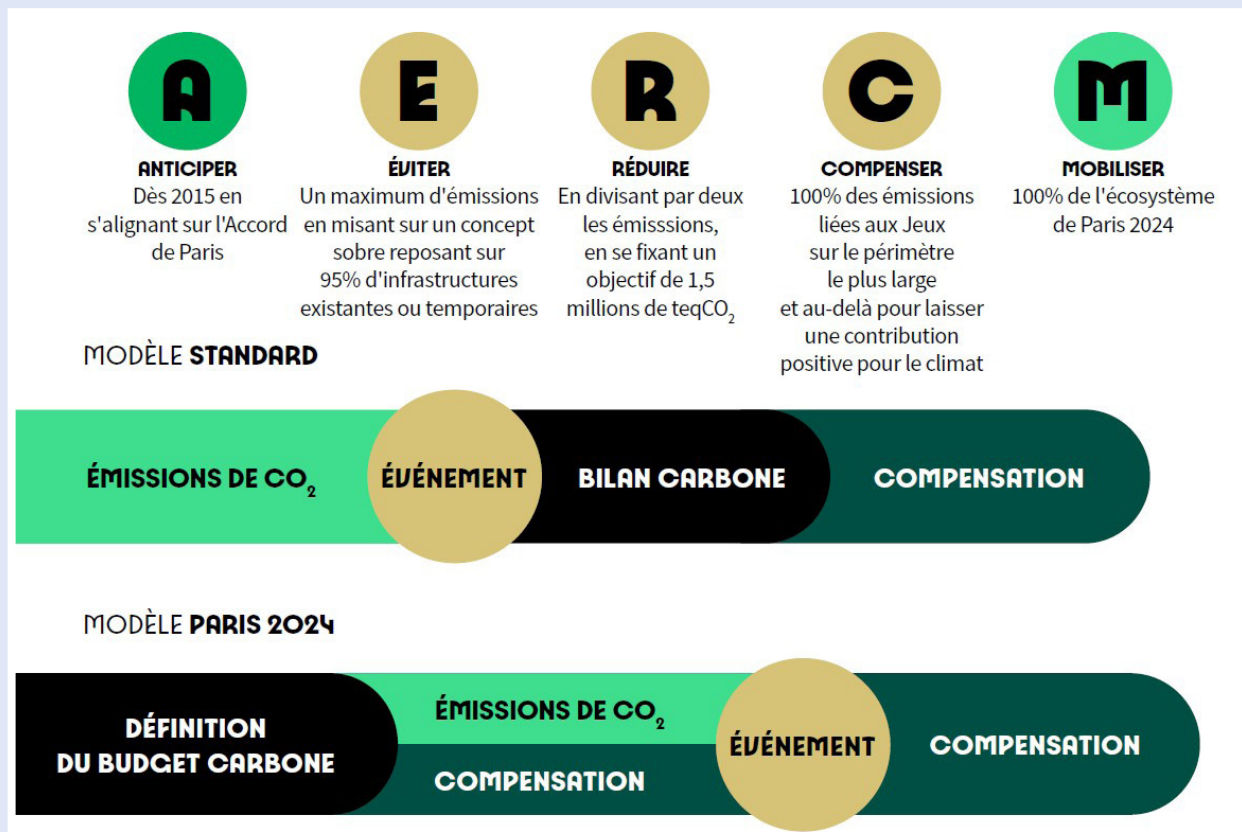
We Love Green est un festival de musique écoresponsable dont les initiatives pionnières lui ont valu d'être certifié à plusieurs reprises par l'ONG A Greener Festival, catégorie « Outstanding » ainsi que d'obtenir le Prix de la meilleure sensibilisation environnementale 2019 aux International AGF Awards.

L'impact du festival est évalué grâce à de nombreux indicateurs clés de performance sur la circularité de l'événement, sur le carbone, sur l'énergie, l'eau, les déchets, l'alimentation, la sensibilisation, les transports. Ainsi, les objectifs sont chiffrés avant l'événement. Ils concernent tous les champs mentionnés précédemment et favorisent la mise en commun des ressources, une circularité maximale sur les lieux du festival et durant la totalité des festivités, et se caractérisent par une approche holistique des enjeux environnementaux (avec une démarche de type anticipation-action-compensation particulièrement complète).

Focus sur les Jeux Paris 2024

L'une des bonnes pratiques à souligner dans l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 réside dans la manière dont les organisateurs ont prévu de constituer un budget carbone avant l'événement. Alors que la majorité des équipes organisatrices effectuent le bilan carbone après tenue des événements, et n'ont une vue vraiment claire des émissions de gaz à effet de serre qu'après coup. Les JOP Paris 2024 ont prévu de budgétiser les émissions qui seront probablement émises ainsi que d'effectuer en amont des actions de réduction de ces émissions. Leur méthodologie est fondée sur le modèle AERCM, explicité sur l'image ci-dessous :

Figure 1 : Schéma du fonctionnement de la stratégie carbone des JOP 2024.



Source : Stratégie climat de Paris 2024

Cette stratégie de budgétisation, propre à Paris 2024, permet une prise en compte précoce des impacts carbone engendrés par l'événement et donc, avec l'optimisation des actions de réduction, une moindre compensation après la tenue de l'événement.

Par ailleurs, le développement de l'outil Coach Climat Évènement, aux côtés du ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques et du CNOSF, est une excellente pratique pour permettre d'étendre la capacité des organisateurs à quantifier l'impact carbone de leur événement. Pour Paris 2024, le Coach Climat Évènements répond ainsi à la fois à des enjeux de livraison, car utilisé sur ses événements organisés en interne, et de mobilisation autour de sa stratégie carbone.

La standardisation des concepts et des exigences, une nécessité

La pluralité de méthodologies entre les différents GESI : un manque de lisibilité problématique

Les enseignements du benchmark et surtout des entretiens montrent une diversité de prise en compte des problématiques, ainsi que des seuils différents de maturité sur les impacts environnementaux de la part des organisateurs de GESI.

Les différentes personnes interviewées ont souligné que la définition que les organisateurs pouvaient avoir des notions fondamentales dans la constitution d'une étude d'impact environnemental, telles que l'évitement ou la compensation, variaient d'un événement à l'autre. Or, en l'absence de **définition commune de concepts** aussi importants, une approche comparative des GESI est encore plus difficile à mettre en place. Ces GESI auront toujours des spécificités qui les distinguent (pays d'accueil, période d'accueil, saisonnalité, nombre de spectateurs, etc.) mais il serait pertinent d'être en mesure pour les organisateurs de suivre l'évolution d'indicateurs permettant de les comparer. A titre d'exemple, une empreinte carbone brute ne permet pas forcément de savoir si un GESI est plus performant qu'un autre, mais avoir un regard sur l'intensité de l'empreinte carbone par spectateur ou par euro investi dans l'organisation du GESI, à partir d'une étude basée sur un périmètre et une méthodologie universelle, permettrait d'avoir un regard plus analytique sur les performances environnementales des GESI. A noter que cet exemple peut facilement se dupliquer aux autres indicateurs environnementaux proposés en fin de note.

Une différence de périmètre d'analyse a également été signifiée lors des entretiens et analysé via le benchmark. Il semble donc important, en complément, de proposer une méthodologie commune pour les études d'impacts, d'en **clarifier le périmètre d'analyse** via une cartographie des flux commune et générique pour l'ensemble des événements. Une telle proposition sera faite dans la partie éponyme de ce rapport.

Autre différence relevée au cours de l'élaboration du benchmark et des entretiens, la prise en compte de **l'héritage des GESI** est souvent très différente d'un événement à l'autre. L'étude de l'impact environnemental de long terme ne présente aucune uniformité, et certains événements se concentrent sur les impacts à court terme, délaissant ainsi l'héritage matériel et immatériel des événements, alors même que ce dernier est fréquemment évoqué lors des étapes de candidature.

Dans cette même optique d'approches temporelles différentes, il est apparu que si les études ex post sont très nombreuses, les **études ex ante**, qui permettent une meilleure anticipation des impacts environnementaux au moment de l'organisation des GESI, sont plus rares.

Il est également important de noter qu'en plus d'avoir des définitions différentes des notions constitutives d'une étude d'impact environnemental, les organisateurs ont aussi des **moyens et des seuils de maturité sur la question très différents**. Certains GESI, considérés comme des best in class, y apportent une attention particulière, alors que d'autres sont beaucoup moins regardants sur ce sujet. En l'absence d'obligation juridique ou d'adhésion globale à des chartes s'apparentant à celle du ministère chargé des sports, il est donc difficile d'avoir une approche unifiée de l'incidence environnementale des GESI.

Enfin, UTOPIES ne conseille pas de produire des méthodologies « maisons » pour ce type de problématiques. Celles-ci peuvent être qualifiées négativement d'« arrangeantes » pour les créateurs de la méthode à l'instar des labélisations internes aux entreprises. S'inspirer des cadres internationaux existants et les adapter aux spécificités des GESI semble être la méthode la plus robuste. Par exemple, l'ADEME finance la réalisation de guides sectoriels spécifiques pour la mesure des bilans GES pour différentes filières. Développer de tels guides pour chaque type d'impact serait donc la meilleure façon de créer un référentiel commun.

En conclusion, il est difficile de comparer les impacts des GESI les uns par rapport aux autres. La définition d'une méthodologie commune (mais tenant compte de ces singularités) est néanmoins un enjeu pour l'ensemble de la filière. Cela permettrait des comparaisons plus fiables pour mieux documenter les retombées des GESI sur les territoires, mais aussi de simplifier les travaux des GESI et des prestataires associés aux mesures d'impacts.

Pour la nécessité d'une clarification et d'une harmonisation des concepts et bonnes pratiques utilisés

Il est préférable de ne pas se limiter aux descriptions habituellement reprises de la charte des 15 engagements écoresponsables du ministère chargé des sports (relativement consensuelle et générale) pour appréhender une thématique environnementale mais bien d'appréhender le sujet dans sa globalité. Ainsi, par exemple, l'engagement écoresponsable n°4 portant sur les sites naturels, les espaces verts, et la biodiversité appelle à être complété par une diversité de mesures d'impacts dans différents champs d'analyse. UTOPIES proposera dans la suite du document **une définition des concepts mobilisés** dans les études d'impact environnemental des GESI comme une première étape de la définition d'une méthodologie commune.

Parallèlement, une **harmonisation des bonnes pratiques** et des communications associées pourrait permettre de continuer à communiquer sur les bonnes pratiques mises en place (par exemple la réduction des déchets plastiques via une suppression des bouteilles d'eau) sans en faire un axe d'exemplarité. Il faudrait qualifier les actions comme incontournables, ambitieuses, expérimentales, etc. Un tel guide de bonnes pratiques pourrait aussi permettre de sensibiliser les organisateurs de GESI qui peuvent ne pas être sur un pied d'égalité concernant la maîtrise des enjeux et notions environnementales.

Appliquer le guide de la communication responsable⁴ rédigé par l'ADEME semble être ici la meilleure méthode pour définir les pratiques de communication des GESI sur leurs impacts environnementaux.

Les scénarios de référence, garants d'une meilleure maîtrise des événements

Les études d'impacts bruts des GESI ne sont pas les plus pertinentes. Une analyse de la différence entre les impacts du GESI et les impacts d'un scénario de référence semble plus adéquate pour ces événements qui se déroulent dans des lieux où de l'activité serait présente avec ou sans l'organisation d'un GESI.

Définir un scénario de référence passe par l'évaluation des impacts environnementaux d'un territoire l'année « standard » hors événement. Quelle méthodologie appliquer pour cet exercice assez spécifique ? Qui peut accompagner ce type d'analyse ?

4. Source : ADEME, « Le Guide de la communication responsable », nouvelle édition enrichie, <https://librairie.ademe.fr/consommer-autrement/5818-le-guide-de-la-communication-responsable-nouvelle-edition-enrichie-9791029715730.html>

Ces scénarios de référence permettraient aussi de mieux définir le périmètre des impacts directs et indirects d'un GESI.

Une ébauche de méthode sera proposée dans la suite du document.

Un suivi des GESI sur le temps long : une démarche encore souvent négligée

Comme détaillé plus haut, la notion d'héritage occupe régulièrement une place centrale dans les candidatures des GESI.

Néanmoins, plusieurs critiques pourraient être faites autour de cette notion d'héritage :

- Une étude ex ante a-t-elle été réalisée pour estimer les bienfaits de l'héritage laissé par le GESI ?
- La notion d'héritage intègre-t-elle l'ensemble des indicateurs environnementaux (matière, eau, usage des sols et biodiversité en complément des émissions de GES) ?
- Une étude ex post plusieurs années après l'évènement est-elle réalisée ? Si oui, qui porte cette initiative ? Pour contourner la difficulté associée au fait que les entités qui ont organisé le GESI n'existent plus après l'évènement, il est suggéré de confier la réalisation de ces études à des instances publiques (type Insee ou collectivités locales) dès la candidature.

L'OCDE travaille actuellement sur un cadre méthodologique⁵ pour ces notions d'héritage. Le ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques pourra, en partant de ce standard, développer un cadre universel pour l'analyse des héritages laissés par les GESI français.

Premières recommandations pour la conception et la réalisation d'études d'impact environnemental de GESI

Les critères d'adaptation des cahiers des charges : la prise en compte des contraintes spécifiques de chaque évènement, étape nécessaire à la bonne conduite d'une étude d'impact

Suite aux conclusions tirées au cours de la constitution du benchmark et aux entretiens menés avec les experts cités plus haut, un **premier travail** a été mené pour **faciliter l'établissement de cahiers des charges capables de s'adapter aux modalités d'organisation de chaque GESI**.

Les indicateurs ont alors été classés en trois grandes catégories, et détaillés dans le tableau ci-dessous, avec pour objectif de permettre d'avoir des études d'impact les plus exhaustives possibles mais prenant en compte les caractéristiques spécifiques des événements étudiés (voir troisième catégorie d'indicateurs en bas du tableau de la page suivante) :

5. Source : OCDE, Recommandation du Conseil sur les manifestations internationales et le développement local, OECD/LEGAL/0444

Classification des indicateurs	Famille d'indicateurs	Indicateurs	Condition (si pertinent)
Indicateurs incontournables à tous les GESI	Energie	Consommation globale d'énergie Part des énergies renouvelables	
	Trajet	Répartition modale des transports Part des trajets en avion réalisables en moins de 5h autrement	
	Déchets	Quantité totale de déchets et répartition par type Part des déchets valorisés	
	Politique achats	Taux d'achats locaux et suivi des tonnes.km Part des fournisseurs qui ont réalisé un bilan carbone, ISO 9001, ISO 14001, etc.	
	Alimentation	Quantité de gaspillage alimentaire Part d'alimentation biologique Part des repas végétariens/végétaliens	
	Frugalité de l'évènement	Taux d'infrastructure éphémère et issue de l'économie circulaire Mutualisation de l'évènement : nombre d'organismes différents sur le site (réduction des besoins en montage et démontage), réduction des distances entre les sites, etc.	
	Indicateur comparable	Impact par spectateur ou par euro investi	
Indicateurs ambitieux (du moins au plus ambitieux)	Indicateur fournisseurs	Taux de labélisation responsable des fournisseurs	
	Impacts climatiques	Empreinte carbone : outil Coach Climat Evénements parcours confirmé Empreinte énergie	
	Impacts environnementaux complémentaires	Empreinte eau Empreinte usages des sols Empreinte matière	
	Impacts sur la biodiversité	Empreinte biodiversité ex-situ (par ex. le Global Biodiversity Score)	
	Héritage	KPI et méthode de suivi mise en place (cf. paragraphe dédié de la note) et observation à 10 ans	
Indicateurs associés à des critères	Biodiversité	Etude biodiversité in-situ Pollution sonore Pollution lumineuse Changement d'usage des sols	Au sein d'une zone naturelle protégée ? Evènement extérieur ? Evènement extérieur ET nocturne ? Présence de construction neuve ou rénovation du bâti ? Présence de construction neuve ou rénovation du bâti ? Récurrence de l'évènement ?
	Energie	Réduction de la demande énergétique	Présence de construction neuve ou rénovation du bâti ? Présence de construction neuve ou rénovation du bâti ? Si le GESI es. à portée internationale :
	Construction neuve	Etude de dimensionnement de la compensation écologique Certification environnementale type HQE, BREAM ou LEAD	Nombre de télespectateurs et followers ? Heures de vidéos regardées,...
	Numérique	Empreinte énergétique, carbone et matière du numérique	Nombre de télespectateurs et followers ? Répartition sectorielle des sponsors, analyse des publicités lors du GESI, etc.
	Pouvoir d'influence sur le changement de comportements	Etude sur les sponsors et proportion des publicités +/- vertueuses sur le positionnement environnemental	

Lors de cette étude, UTOPIES n'a pas réussi à réunir suffisamment d'informations pour déterminer la limite, en termes de la taille ou de revenu des GESI, à partir de laquelle les indicateurs « ambitieux » seraient imposés dans les études d'impacts en complément des « incontournables ». Des échanges dédiés ultérieurs avec la DIGES permettraient vraisemblablement de mieux clarifier cette limite entre les études incontournables et ambitieuses.

A noter qu'il pourrait être pertinent également d'inclure les événements de type « GESLOR » (Grands Événements Sportifs Locaux ou Régionaux) à ces cadres d'analyses car certains pourraient être dans les seuils justifiant une étude d'impact ambitieuse. En effet, certains GESLOR ont un gros pouvoir d'attractivité régionale, ont lieu de manière récurrente et leurs impacts (et la manière dont ils peuvent « façonner les territoires d'accueil ») sont comparables à des GESI de moyenne taille. Les critères du nombre de participants et du budget transcendent la définition même du GESI et pourraient permettre de déterminer l'ajout ou non des indicateurs ambitieux.

Cette complexité de l'étude aura un impact direct sur le temps nécessaire à la réalisation de l'étude, sur son coût si l'organisateur se fait accompagner par un tiers externe, ainsi que sur la précision des données à collecter initialement.

Recommandations sur l'harmonisation des concepts utilisés dans les études d'impact

Empreinte carbone

Le mesure de l'empreinte carbone est, de loin, la mesure d'impact la plus cadrée méthodologiquement. Ces évaluations sont cadrées par différents standards internationaux : norme ISO 14 064, la méthode GHG Protocol et la méthode Bilan Carbone®. S'écarter de ces standards pour développer des méthodologies internes peut être un axe important de critique et de réduction de la légitimité des communications d'acteurs. La bonne pratique ici serait d'adapter ces standards aux spécificités des GESI comme mentionné plus haut.

Trois points semblent essentiels pour définir une méthode commune :

1. Définir un périmètre d'étude commun (cf. ci-après la proposition de cartographie des flux proposée par UTOPIES) ;
2. Proposer des modes de calculs « simplifiés » universels pour les données les plus difficiles à obtenir dans ce type d'étude (mode de transport des visiteurs, voyage dédié pour l'évènement, etc.) comme proposé dans l'outil Coach Climat Événements (présenté dans la suite du document) ;
3. Proposer une approche simplifiée globale pour les événements qui n'ont pas les ressources pour réaliser une étude de haute précision.

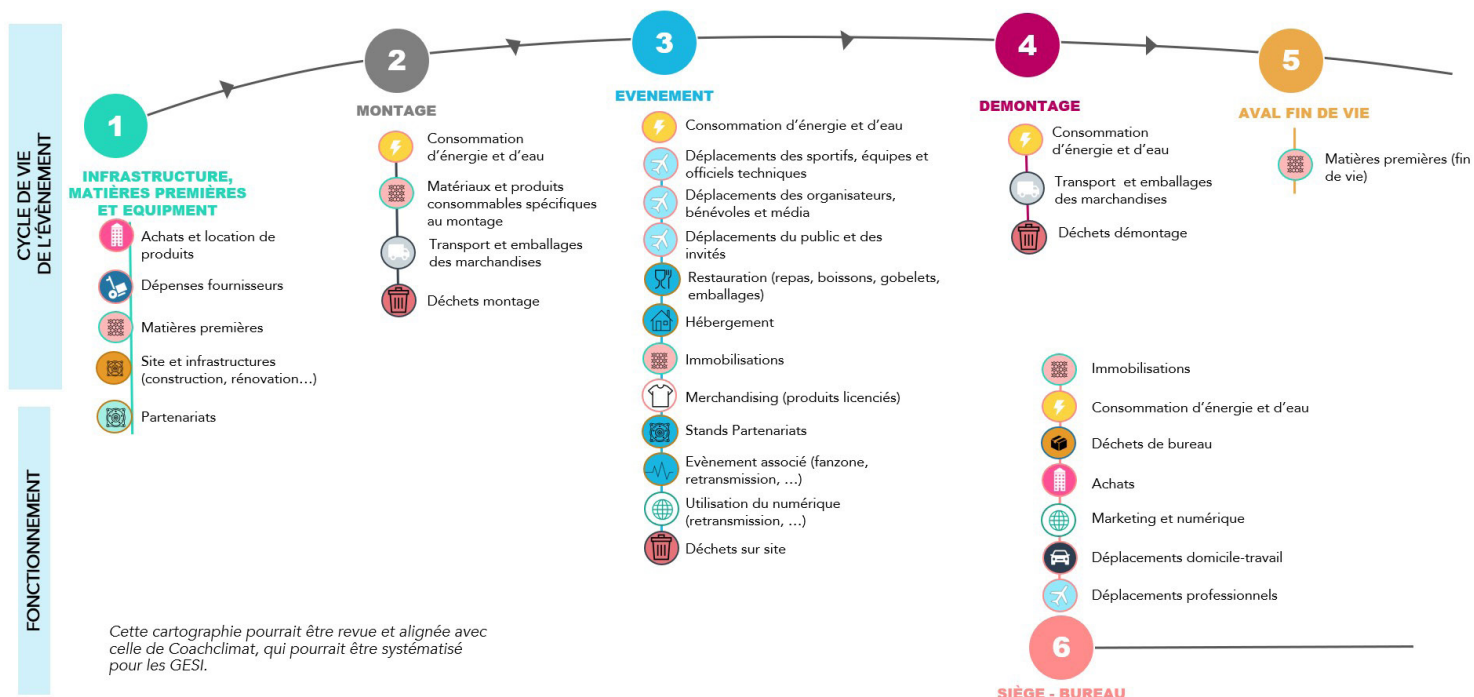


Figure 2 : Cartographie des flux pour un GESI type

Cette cartographie proposée permettra d'étudier les GESI sur un périmètre le plus universel possible. L'intégration de l'ensemble de ces postes d'émissions et de flux sera la méthode à rechercher par l'ensemble des organisateurs ou des bureaux d'études qui pourront les accompagner dans leurs études d'impacts. Cependant, il sera parfois difficile de fixer clairement une limite de périmètre pour l'ensemble des GESI. Les standards méthodologiques demandent d'intégrer l'ensemble des impacts qui n'auraient pas existés sans l'existence de l'organisation étudiée. Si nous prenons l'exemple des Évènements associés : les organisateurs ne pourront pas intégrer à l'étude l'ensemble des fans zones dans le monde, l'ensemble des établissements publics ou privés qui diffusent le GESI, l'ensemble des boissons et nourritures qui seront consommées devant le match, etc. Des méthodes simplificatrices seront donc à préconiser et il sera important de noter que, pour une partie importante de ces impacts, l'organisateur du GESI aura une influence très limitée sur ceux-ci.

Concernant les projets de restauration et compensation, UTOPIES conseille d'appliquer le standard mis en place par la Net Zero Initiative (NZI) et de réaliser les études en trois étapes : mesurer, réduire et compenser. Il est très important de sensibiliser les organisateurs sur le fait que **la réduction des émissions de GES reste le principal objectif et que les politiques de compensation sont à utiliser en dernier recours pour les émissions qu'il sera impossible d'atténuer**. Dans certains cas, le recours au principe de compensation par simplicité peut venir réduire les efforts sur les réflexions, l'innovation et les investissements associés aux réductions des impacts. Il est également important de rappeler que **les cadres méthodologiques refusent totalement de soustraire aux impacts carbone les émissions éventuellement « absorbées » par les projets de compensation**.

Un tarif interne du carbone fixé initialement est la méthode qui ressort des interviews comme la plus vertueuse et la plus efficace. Un organisateur fixera initialement un tarif interne du carbone, ce qui permettra in fine d'obtenir un budget carbone qui pourra être réparti entre plusieurs actions comme par exemple :

- Contribuer à améliorer les filières sportives amateurs dans le pays d'organisation du GESI ;
- Mettre en place une politique de compensation carbone au regard des impacts : des projets localisés dans plusieurs pays, dans des pays où le coût pour compenser une tonne de CO₂eq est moindre ainsi que dans les pays où ont lieux les impacts.

En conclusion, l'allocation du budget carbone peut réellement contribuer à une stratégie ambitieuse de contribution des GESI à la lutte mondiale contre les problématiques environnementales.

Empreinte matière, eau et d'usage des sols

Le sujet du réchauffement climatique et des émissions de gaz à effet de serre a tendance à monopoliser (à juste titre) une place centrale dans le débat public, l'espace médiatique et donc, les esprits des spectateurs et citoyens. Cependant, il est important de rappeler que les experts ont dressé une liste de 9 limites planétaires, dont 6 sont déjà dépassées en 2022 (le réchauffement climatique n'en faisant pas encore partie). Les autres limites planétaires vont concerner l'exploitation des ressources (dont la matière et l'eau) ainsi que l'érosion de la biodiversité (au travers, entre autres, de l'artificialisation des sols).

Intégrer ces notions aux études d'impacts des GESI deviendra donc de plus en plus important, surtout que certains de ces indicateurs peuvent remettre en question certaines stratégies de réduction des émissions de GES. Lors de l'été 2021, le GIEC et l'IPBES ont rédigé une note plaidant pour une considération commune de l'ensemble de ces enjeux pour éviter de mettre en place de fausses bonnes idées ou ce que certains experts appellent la « mauvaise adaptation au changement climatique ».

Il est donc conseiller de suivre précisément ces indicateurs pour l'organisation de chaque GESI : **les consommations directes de matière première et d'eau ainsi que le changement d'usage des sols**. En complément, des analyses d'impacts au sein de la chaîne de valeur pourraient être mises en place à l'aide de résultats d'ACV (comme ceux disponibles dans la base Ecoinvent®) ou via une analyse de flux monétaires et la mobilisation de modèle comme Exiobase® ou le modèle GLORIA®.

Empreinte biodiversité

Les études d'impacts sur-site, à l'aide d'écologues ou d'outils spécifiques, existent depuis un certain temps. Ces études sont intéressantes lorsque les événements ont lieu au sein d'une zone à haute valeur pour la biodiversité. Cependant, à l'instar de la majorité des impacts écologiques, la plus grande partie de ces impacts sont localisés à l'extérieur du site de l'évènement. Ils sont localisés tout au long de la chaîne de valeur, en amont (comme les matières premières et les équipements, le transport, etc.) ou en aval (comme le transport des équipes sportives et des spectateurs, le traitement des déchets, etc.) de l'évènement.

Les méthodologies de calcul d'impacts indirects sur la biodiversité sont en construction et en cours d'expérimentation. Différentes méthodologies spécifiques à certains secteurs existent depuis longtemps, comme pour le secteur de la construction par exemple, et certaines méthodes de calculs des impacts dans la chaîne de valeur sont en phase de tests depuis quelques années : comme la méthode Global Biodiversité Score (GBS) développée par la Caisse des Dépôts Biodiversité.

Le cabinet UTOPIES a travaillé pour l'association RECORD dans la réalisation d'un benchmark des outils et méthodes existantes pour les mesures d'impacts sur la biodiversité. Ce benchmark pourra servir de base dans la sélection de la méthode la plus appropriée au regard du contexte organisationnel du GESI, disponible directement sur le site de l'association : <https://record-net.org/catalogue/247>.

Empreinte environnementale du numérique

L'importance grandissante des impacts climatiques du numérique va de pair avec ses usages croissants, chez les particuliers comme les entreprises. En 2018, le numérique était responsable de 3,7% de l'empreinte carbone mondiale⁶. Sans parler des impacts importants sur la consommation de ressources critiques ainsi que ses impacts sur la biodiversité.

La vidéo est le premier moteur de l'empreinte environnementale associée au numérique, sujet sur lequel les organisateurs de GESI doivent en permanence s'interroger. La question de la volumétrie de visionnage numérique (pour les vidéos, les images et éventuellement les sons) sera à croiser avec la qualité de ces contenus. Réduire la qualité d'une vidéo, et donc son poids, peut s'avérer être un levier d'action très important pour l'organisateur d'un GESI avec un rayonnement international. Par exemple, les JO 2020 de Tokyo mentionnent dans leur rapport un total de 23 milliards d'heures de visionnage par les spectateurs⁷. Le numérique devient donc un levier majeur pour des GESI de cette envergure. Il n'est cependant pas nécessaire de toujours chercher à le mesurer, réduire le poids des contenus semblent une bonne pratique universelle. La mesure sera pertinente dans le cas de GESI avec un seuil de visionnage tel que cela devient un réel enjeu : Jeux Olympiques et Paralympiques, Coupe du monde de Football, etc.

Ce travail mériterait d'être prolongé dans le cadre d'une analyse plus spécifique aux impacts du numériques pour les GESI, de l'évolution de ceux-ci, de la limite du périmètre d'analyse à fixer ainsi que sur les bonnes pratiques à systématiser pour les organisateurs de GESI dans l'objectif de réduire cette empreinte numérique.

L'établissement d'une cartographie de flux commune à tous les GESI grâce à Coach Climat Événement ?

Coach Climat Événements est un outil conçu directement sur le modèle de l'application Coach Climat élaborée par Paris 2024 afin de permettre à ses collaborateurs d'estimer l'empreinte carbone de leur vie professionnelle et personnelle ; et de leur donner à la fois les clés pour la comprendre, la réduire, et des pistes pour la compenser. Coach Climat Événements est quant à lui un outil d'estimation de l'empreinte carbone d'événements sportifs, qui présente à la fois cette estimation, répartie en différents postes d'émissions, et les actions de réduction potentielles à mettre en place en fonction des résultats de cette estimation. Il est à noter que les postes d'émissions retenus par Coach Climat Événements sont les suivants :

- la restauration ;
- l'hébergement ;
- les déplacements ;
- les infrastructures et l'énergie ;
- le matériel sportif ;
- la logistique ;
- les objets promotionnels ;
- l'habillage du site ;
- le numérique ;
- les déchets.

Une telle application permettrait d'avoir une approche précise des estimations des

6. Source : Le Monde, « L'inquiétante croissance de l'empreinte écologique du numérique », https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/06/24/l-inquietante-croissance-de-l-empreinte-ecologique-du-numerique_6043999_3244.html

7. Source : IOC Marketing report Tokyo 2020, <https://stillmed.olympics.com/media/Documents/International-Olympic-Committee/IOC-Marketing-And-Broadcasting/IOC-Marketing-report-Tokyo-2020.pdf>

incidences carbone de chaque événement, adaptée aux modalités de son organisation et au type d'événement dont il s'agit, mais qui présente un tableau de donnée standardisé et unifié entre différents GESI. Elle permet d'accompagner les événements sportifs dans la réduction de leur empreinte carbone pendant la préparation et de donner les clés pour réduire cela d'un événement à un autre.

Deux strates de résultats seront disponibles selon la granularité d'informations dont dispose l'organisateur. Dans un premier temps, il est invité à remplir le parcours « découverte » qui permet d'illustrer l'impact carbone selon la répartition de postes d'émissions listés ci-dessus. Le parcours « confirmé » permet ensuite de voir la répartition de ces impacts en trois catégories de population, à savoir : les athlètes et leur staff ; les spectateurs ; et la workforce (collaborateurs, volontaires, prestataires, médias).

Le recours à Coach Climat Evénements ne se substitue cependant pas à la réalisation d'un bilan carbone pour les grandes structures internationales qui gèrent de nombreux flux.

Proposition de méthode pour dresser le scénario de référence lors de l'organisation d'un événement

Lors de différentes études d'impacts, le cabinet UTOPIES a été mobilisé pour dresser un scénario de référence en s'inspirant de la méthodologie du calcul des émissions évitées proposée par l'ADEME⁸. L'idée ici n'est pas de calculer les émissions évitées par un événement, sauf dans d'éventuels cas très particuliers, mais bien **d'appliquer une méthode similaire permettant de déduire les émissions qui auraient normalement été émises sur le site si l'événement n'avait pas eu lieu**. Cette méthode se rapproche par ailleurs de la méthodologie d'estimation des impacts socio-économiques (par l'injection nette de richesse), selon les standards validés par l'OES. La méthodologie mise en place pour réaliser cet exercice serait la suivante :

- Dresser une liste précise de tous les flux physiques concernés par le scénario de référence. Par exemple : nombre de personnes venant habituellement sur le site, consommation énergétique habituelle du site, pollution de l'air habituelle du site, quantité de déchet habituellement collectée sur le site, etc. ;
- Echanger avec les collectivités locales et les fournisseurs de données pour identifier des sources et acteurs pouvant donner des informations sur ces flux les années précédentes ;
- Ne pas intégrer seulement l'année précédente dans le scénario de référence, mais réaliser une moyenne d'un échantillon suffisant d'années ;
- Vérifier que pendant les années « normales » aucun autre événement n'était hébergé sur le site et qu'aucun autre événement n'aurait été hébergé sur le site si le GESI n'était pas organisé (concept d'additionnalité) ;
- Calculer un scénario de référence moyen pour chaque flux physique.

Il est important d'informer le lecteur de quelques points d'attention :

– Il est souvent complexe de trouver de telles sources de données en fonction de la zone dans laquelle a lieu l'événement. Echanger avec des acteurs locaux pour faire valider ce scénario sera une pratique permettant d'identifier les éventuelles incohérences présentes dans cette analyse.

– Cette approche sous-entend qu'il est fait l'hypothèse que le site (ses infrastructures, son fonctionnement,...), en l'absence du GESI, serait resté globalement identique à celui des années précédentes (en moyenne). Or, peut-être que sans le GESI, le site aurait tout de même évolué. Cette vraisemblance n'est pas prise en compte dans l'établissement du scénario de référence.

8. Sources : ADEME, « Les émissions évitées, de quoi parle-t-on ? », <https://librairie.ademe.fr/cadic/406/fiche-technique-emissions-evitees-2020-02.pdf?modal=false>

– En complément du précédent point, un travail méthodologique doit encore être mené sur les impacts environnementaux pour « encadrer » les principes liés à des comportements alternatifs, en marge du GESI. Cela peut résonner avec le « principe d'éviction » formalisé dans la méthode d'impact économique de l'OES. Ainsi, une étude d'impact environnemental pourrait tenir compte des déplacements « forcés » plus importants que d'habitude de la population qui « fuirait » la ville en raison de la tenue d'un GESI, ou d'un comportement de dépenses différent lors du GESI. Inversement, il est possible que l'organisation d'un GESI ait tendance à pousser à l'annulation d'autres événements sur le territoire, les impacts environnementaux du GESI pourraient être mis en regard avec ces impacts « annulés » par l'organisation. Attention toutefois, les méthodologies de quantification des impacts n'autorisent pas la soustraction de ces effets d'éviction au bilan des GESI.

L'héritage des GESI : l'anticiper et planifier la méthode et la responsabilité de la mesure ex post

Toutes les recommandations, études et échanges avec des experts sont unanimes : l'anticipation, la gestion et la mesure de l'héritage des GESI sont trop souvent délaissées. La synthèse des entretiens et la lecture des rapports sur le sujet, spécifiquement ceux de l'OCDE, permettent de proposer cette méthodologie pour l'héritage des GESI :

- Accorder les projets d'héritages des GESI avec les engagements locaux de développement (en France, nous pourrions citer les Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) et ses déclinaisons territoriales qui vont être normalement publiées en 2023, les Plans Locaux d'Urbanisme, etc.) ;
- Anticiper, dès la conception du GESI, la planification de l'héritage. Anticiper les usages des infrastructures pendant les années suivant les événements pour éviter les héritages inutilisés (comme le contexte actuel en contient malheureusement plusieurs dans le monde) ;
- Réaliser une étude d'impact exhaustive pour vérifier que l'héritage n'aura pas des effets négatifs sur un indicateur non considéré ;
- Définir les indicateurs environnementaux associés à l'héritage et associer une liste d'indicateurs clés de performances à suivre pour démontrer le bénéfice environnemental que l'évènement permet d'obtenir pour le territoire ;
- Rédiger précisément la méthodologie de suivi de ces indicateurs clés de performance ;
- Acter à qui incombera la responsabilité du suivi de ces indicateurs. Les experts interrogés préconisent de confier cette responsabilité aux collectivités locales ? si elles ont participé au financement du GESI, qui ont des responsabilités de vérification du bien-fondé auprès des citoyens, ou aux entités nationales de statistique (comme l'Insee en France).

Annexes

Contexte et déroulement de la mission confiée à Utopies

Mission effectuée et rapport rédigé entre Juillet et Décembre 2022 par :

Florent Levavasseur, Directeur Conseil, Utopies

Pierre Viard, Manager, Utopies

Sarah Gold, Consultante, Utopies

Avec la participation de **Simon Degeorge** et **Meredith Piot**

Cette mission a été supervisée par :

- **Laurent LETAILLEUR**, Chef du bureau de l'accompagnement des acteurs économiques du monde sportif, Direction des sports
- **Nicolas BLANCHARD**, Adjoint au chef de bureau de l'accompagnement des acteurs économiques du monde sportif, Direction des sports
- **Bénédicte MEURISSE**, Chargée de mission Sport et Développement Durable, Direction des sports

Elle a fait l'objet de réunions en comité de pilotage restreint composé des membres suivants (assistant à au moins une des réunions) :

- **Vincent MARCUS**, sous-directeur de l'économie et de l'évaluation, CGDD, Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires
- **Marina CHAUMOND**, Conseillère, Délégation interministérielle aux grands événements sportifs (DIGES)
- **Mathieu MOREL**, puis **Hugues RAVENEL**, Conseillers environnement, délégation interministérielle aux jeux olympiques et paralympiques (DIJOP)
- **Wladimir ANDREFF**, professeur d'économie à l'université de Paris-I-Panthéon-Sorbonne, directeur honoraire du ROSES (CNRS) et président de l'International Association of Sport Economists, président du conseil scientifique de l'Observatoire de l'Économie du Sport
- **Nicolas BESOMBES**, professeur associé à l'université Paris-Cité, membre du conseil scientifique de l'Observatoire de l'Économie du Sport
- **Jean-Loup CHAPPELET**, Professeur honoraire à l'Université de Lausanne
- **Mickaël TERRIEN**, Professeur assistant à l'Université de Lausanne, membre du conseil scientifique de l'Observatoire de l'Économie du Sport
- **Amélie MAUROUX**, Chef de la mission enquête, données et études statistiques, INJEP, membre du conseil scientifique de l'Observatoire de l'Économie du Sport

Les auteurs remercient l'ensemble des experts impliqués pour le temps précieux qu'ils ont bien voulu dédier à cet exercice.

UTOPIES

Créée en 1993 par Élisabeth Laville, UTOPIES est la première agence indépendante et think-tank en France sur l'accompagnement des entreprises et des marques qui placent le développement durable au cœur de leur stratégie - et l'un des tout premiers dans le monde. Forte d'une soixantaine de consultants, UTOPIES a pour mission d'ouvrir de nouvelles voies en incitant les entreprises à intégrer les enjeux sociaux et environnementaux au cœur de leur mission, de leur stratégie et de leur démarche d'innovation. L'agence est notamment reconnue pour ses travaux sur les stratégies de marques et sur l'innovation positive, mais aussi pour son expertise sur les études d'impact et l'économie locale. Soucieuse de s'appliquer à elle-même ce qu'elle recommande à ses clients, UTOPIES arrive en tête du Palmarès Great Place to Work à deux reprises, en 2019 et 2021, catégorie « entreprises de moins de 50 salariés ». L'agence a également été la première entreprise labellisée B Corp en France en 2014, et fut jusqu'en 2019 en charge du développement dans l'hexagone de cette certification internationale des entreprises engagées. L'équipe d'UTOPIES est présente à Paris, où se trouve son siège social historique, mais aussi à Bordeaux et Annecy, ainsi qu'à Sao Paulo et à Maurice, depuis quelques années.

Liste des acronymes

- **ACV** : L'analyse du cycle de vie (ACV)⁹ est un outil normalisé qui recense et quantifie, tout au long de la vie des produits, les flux physiques de matière et d'énergie associés aux activités humaines. Elle en évalue les impacts potentiels puis interprète les résultats obtenus en fonction de ses objectifs initiaux. Sa robustesse est fondée sur une double approche : la première concerne le « cycle de vie », la seconde est « multicritère ».
- **ADEME** : L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie est un établissement public placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de la Transition énergétique et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui s'occupe de l'organisation, de l'animation et de la coordination d'opérations de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie.
- **BEGES** : Le Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre¹⁰ est une évaluation de la quantité de gaz à effet de serre émise (ou captée) dans l'atmosphère sur l'année, avec une répartition des émissions en catégories prédéfinies appelées « postes ».
- **ENR** : Les Énergies Renouvelables désignent l'ensemble des énergies produites à partir de sources d'énergie considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain, c'est-à-dire se renouvelant à une vitesse empêchant la possibilité qu'elle soit totalement consommée.
- **GESI** : Grand Événement Sportif International
- **GES** : Les Gaz à Effet de Serre désignent des gaz naturels présents dans l'atmosphère terrestre et qui emprisonnent les rayons du soleil¹¹. L'augmentation de leur concentration contribue fortement au réchauffement climatique que connaît la Terre.
-

9. Source : ADEME, Dossier « L'analyse du cycle de vie », <https://expertises.ademe.fr/economie-circulaire/consommer-a-trement/passer-a-l'action/dossier/lanalyse-cycle-vie/quest-lacv>

10. Source : Article BEGES du site Territoires et climat de l'ADEME, <https://www.territoires-climat.ademe.fr/ressource/118-40>

11. Source : Novethic, Article « Gaz à effet de serre », <https://www.novethic.fr/lexique/detail/gaz-a-effet-de-serre.html>

- **GHG Protocol** : Green House Gases Protocol, méthode de calcul et de déclaration de gaz à effet de serre faisant office de référence à l'échelle internationale (équivalent international de la méthodologie Bilan Carbone®).
- **Giec** : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat. Le Giec a pour objectif de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques et techniques sur les changements climatiques connus par la Terre (causes, répercussions potentielles, etc.) ainsi que des stratégies de parade face à ces changements.
- **IPBES** : Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques. Cet organe intergouvernemental constitue une interface entre les scientifiques et les gouvernants, qui doit diffuser une connaissance pluridisciplinaire sur la biodiversité et les écosystèmes et ainsi encourager la prise de décisions politiques responsables sur ces deux sujets.
- **Insee** : L'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles en France, depuis 1946.
- **ISO 14064** : Norme établissant les principes et les exigences applicables au niveau des organismes pour la quantification et la rédaction de rapports sur les émissions et suppressions de gaz à effet de serre (GES). Cette norme comprend des exigences concernant la conception, le développement, la gestion, la rédaction de rapports et la vérification de l'inventaire des GES d'un organisme¹².
- **NZI** : La Net Zéro Initiative est un référentiel concernant le respect des objectifs de neutralité en termes d'émissions carbone.
- **ZAN** : La Zéro Artificialisation Nette est un objectif fixé pour 2050. Il demande aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % le rythme d'artificialisation et de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers d'ici 2030 par rapport à la consommation mesurée entre 2011 et 2020.

12. Source : Site ISO, <https://www.iso.org/fr/standard/66453.html>



**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONTACTS

95 avenue de France
75650 Paris cedex 13

sports.gouv.fr

